

Une mutuelle pour tous Faciliter l'accès à l'information et aux soins

Dans le but d'améliorer l'accès à une complémentaire santé pour tous les administrés, et donc aux soins, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pontarlier, en partenariat avec l'Association ACTIOM, propose aux Pontissaliens de bénéficier du dispositif « Ma Commune Ma Santé ».**

Vous ne recevez pas déjà un soutien à la mutualisation de la part de votre employeur ou de la CAF, vous n'êtes pas couvert ou vous souhaitez simplement étudier le rapport qualité/prix de votre contrat actuel ? **Des permanences d'information et de conseil gratuit** débuteront **dès le jeudi 9 novembre** sur rendez-vous...



Soutenir l'accès aux soins et l'autonomie des personnes dans leur parcours de santé

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture des frais de santé, le CCAS de Pontarlier accompagne le déploiement du dispositif « Ma Commune Ma Santé » sur le territoire pontissalien. Il s'agit de proposer des solutions de complémentaire santé collective, mutualisée et à moindre coût, accessible à tous et notamment aux personnes les plus fragiles, parfois éloignées des parcours de soins.

Objectifs :

- > accès à une couverture santé pour tous, notamment les administrés les moins favorisés
- > recherche d'économies sur les cotisations, à couverture égale grâce à des tarifs négociés et mutualisés au niveau national

Qui est concerné par ce dispositif ?

Tous les Pontissaliens et Pontissaliennes, qu'ils disposent ou non d'un contrat mutuelle en cours : jeunes sans emploi, retraités, commerçants, artisans, agriculteurs, demandeurs d'emploi,

professionnels libéraux, salariés, ... excepté les salariés bénéficiant déjà d'une complémentaire d'entreprise pour qui ce dispositif ne présente pas d'avantages supplémentaires.

Bien choisir son contrat de mutuelle

> *Diagnostiques gratuits des contrats des usagers, conseils concrets et avisés, pour un libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun [Pensez à vous munir de vos contrats]*

Pour ce faire un local situé en face du CCAS, au 4 rue des Capucins, est mis à disposition du partenaire ACTIOM, dont le représentant tiendra des **permanences grand public tous les jeudis, sur rendez-vous (au 03 81 46 51 36)**. Plus d'infos sur : www.associationactiom.org

Contacts presse - CCAS de Pontarlier :

- Directrice du CCAS - Françoise BOURLIAUD
Tél. : 03 81 46 94 48 / Courriel : f.bourliaud@ville-pontarlier.com